



La Feuille de chêne



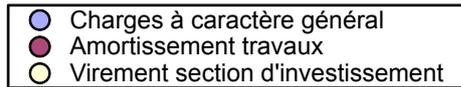
***Bulletin municipal trimestriel
pour l'information des habitants***

n°3 / Automne 2009

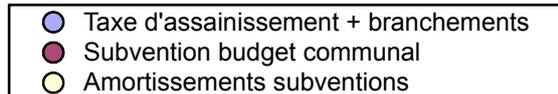
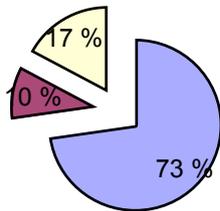
BUDGET COMMUNAL.

Un budget est la traduction d'une politique menée par un Conseil municipal. Celle-ci s'inscrit dans une continuité de l'institution quelle que soit l'équipe en place. Un budget comporte des dépenses et des recettes. Il se divise en deux sections : fonctionnement et investissement. Les résultats de la première pouvant être reportés sur la seconde. On appelle budget primitif, celui qui est voté par le Conseil en début d'année (avant le 31 mars). Le budget "assainissement" est un budget particulier. Il doit être strictement en équilibre. Nous présentons dans les pages suivantes les grandes lignes du budget et reviendrons sur les détails dans le prochain bulletin.

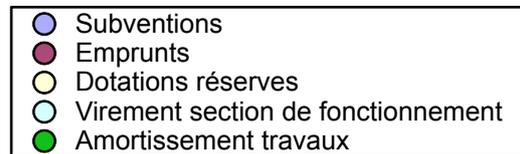
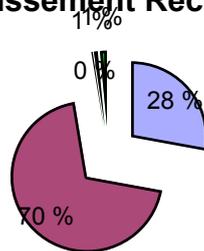
Budget 2009 Assainissement Dépenses de fonctionnement



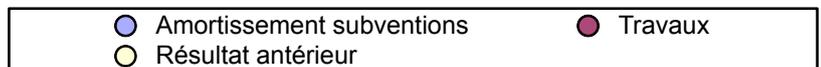
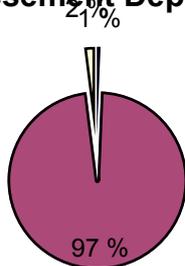
Budget 2009 Assainissement Recettes de fonctionnement



BUDGET 2009 Assainissement Recettes d'Investissement



BUDGET 2009 Assainissement Dépenses d'investissement



Le mot du maire.

La “Feuille de chêne” nous permet de vous informer du fonctionnement du Conseil municipal, de la vie communale. J’espère que vous trouvez un intérêt à le lire. Sur le n°2 il y a eu quelques erreurs ou imperfections (mauvaise date, qualité de la reproduction ...), les contraintes de temps entraînent parfois de la précipitation, veuillez nous en excuser ... mais c’est mieux que de ne pas avoir d’information du tout !

La saison touristique venant de se terminer, le bilan provisoire de la fréquentation du village de vacances est légèrement à la baisse; le snack a redémarré avec de nouveaux gérants qui ont hérité d’une situation pas facile. La piscine, quant à elle, a connu des records d’affluence, liés pour partie aux conditions climatiques ou pour une autre part aux gîteurs qui ont profité au maximum des occupations locales (crise oblige).

Au niveau de l’intercommunalité, l’Office de tourisme joue pleinement son rôle en promotionnant les activités qui se déroulent sur le territoire. En lien avec la Commission tourisme de la Communauté de communes, il se met en place un projet de développement touristique sur notre territoire, projet coordonné avec celui de tout le pays Ardèche Verte. Sur le plan de l’intercommunalité, nous travaillons à harmoniser les tarifs publics sur les communes pour une concourance qui ne soit pas concurrence.

Malgré la crise, je crois que nos communes rurales ont relativement bien résisté mais le chômage reste menaçant. Les manifestations organisées ce printemps et cet été ont connu un vif succès, preuve de l’intérêt que vous portez à l’animation de nos communes. Le feu d’artifice, les bals, la vogue ... le 22 août a eu lieu la première édition d’Intergénération organisée par le Comiteuf de San Vitou : un franc succès ! Je remercie toutes les personnes qui ont donné du temps pour que cette fête soit une réussite et merci aussi ... à la météo !

Au cours de l’été, les 2 équipes féminines de boules se sont distinguées avec une qualification en 4ème division Championnat de France de doublettes à Thonon les Bains. Un grand bravo à ces dames !

Avec la fin de l’été, des vacances, voilà revenu le temps de l’école pour nos bambins. Pour certains : le collège, le lycée, la fac, les grandes écoles ...mais une majorité d’entre eux sont scolarisés à l’école du village qui compte aujourd’hui 88 enfants (de 54 familles) répartis en 4 classes.

Pour le Conseil municipal, l’été étant une période un peu plus calme, il faut se replonger dans les dossiers. Evoquons-en quelques-uns ; ainsi la Station d’épuration du Charencey qui est obsolète et dont le remplacement est en cours d’élaboration. Nous avons reçu de la Préfecture une mise en demeure pour mauvais fonctionnement, nous avons comme ambition d’avoir terminé la future station pour la fin 2009 ou le début 2010. Mais un grain de sable (!), voire une montagne (!!) a enrayé le projet. Le terrain choisi (accord avec le propriétaire), après étude de sol, ne convient pas : la structure du sol est incompatible avec cet aménagement. Cela a nécessité d’explorer de nouveaux terrains. Nous avons rencontré tous les propriétaires autour de la zone pressentie pour réaliser une nouvelle version de l’aménagement. Nous ne sommes pas arrivés à un accord sur le lieu d’implantation, il nous reste encore une possibilité qui est à l’étude en espérant que l’issue soit positive. Dans le cas contraire, nous serons obligés de lancer une procédure “d’utilité publique” pour mener à bien cet investissement indispensable pour le développement de la commune.

Le développement passe aussi par l'amélioration de l'habitat existant. Des façades ont connu un véritable rafraîchissement. Merci aux particuliers qui ont fait l'effort; sachant que chaque opération est financée à 20 % par la Région Rhône Alpes dans le cadre du Contrat de Pays Ardèche Verte et à 20 % également par la commune. Nous avons rénové le logement du haut de la Maison des Associations, il est en location depuis le 1er octobre.

Le développement passe aussi par la construction de nouvelles habitations. Pour cela, certains aménagements sont incontournables. Notons ainsi le lotissement "la Daronne" à Deyras où les premiers habitants ont pris possession des lieux. Sur le quartier Grenouillat, le projet de viabilisation par la PVR (Participation Voies et Réseaux / voir encadré) qui bloquait depuis pas mal de temps a enfin trouvé son issue par l'accord avec les propriétaires. Cela permettra de viabiliser une surface importante pour la construction de maisons individuelles.

Le travail que nous menons au conseil municipal est dégrossi par le travail des commissions. Elles se réunissent régulièrement pour réfléchir aux dossiers, les étudier en profondeur et apporter au Conseil tous les éléments possibles du choix. Celui-ci peut alors décider avec le plus de lucidité possible ... tout en sachant que dans toute décision il y a de l'incertitude. Je remercie toutes celles et tous ceux qui s'y investissent.

Le 6 septembre a eu lieu à Navas la traditionnelle messe en plein air. Cette année, il y avait affluence ... il est vrai que le clocher avait retrouvé son coq ... il paraît même que les poules se sont remises à chanter. ! Il a retrouvé sa splendeur avec une réfection des portes et fenêtres et d'une partie de la sacristie (plafond, mécanisme des cloches, électricité). Cette matinée a été l'occasion pour la municipalité de remettre les diplômes à 3 anciens conseillers pour toutes les années passées au service de la collectivité : Alain Reynaud (37 ans / maire honoraire), Guy Martin (25 ans / maire adjoint honoraire), André Dodet (19 ans / maire adjoint honoraire). Nous les remercions pour tout le travail qu'ils ont effectué pour le bien commun. Nous remercions aussi leurs épouses pour avoir supporté les absences répétées pour assumer leurs fonctions.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce n°3 de "La Feuille de chêne". Nous acceptons les critiques constructives pour fournir une information la plus claire et la plus lisible possible.

Daniel Jullien

La PVR : qu'es aco ?

Pour être constructible, un terrain doit être d'abord dans le périmètre du document d'urbanisme : pour St Victor c'est une Carte Communale, dans les communes voisines de Colombier le Vieux et St Félicien c'est un Plan Local d'Urbanisme. Il doit ensuite être viabilisé avec des réseaux à proximité (eau, assainissement, électricité, voirie). La PVR (Participation à Voiries et Réseaux) est la contribution financières des propriétaires fonciers aux travaux de viabilisation réalisés par la collectivité. Celle-ci prend en charge les travaux pour un ensemble de parcelles à construire, ce qui permet une cohérence d'équipement, chacun n'ayant pas à réaliser son propre réseau. L'investissement est fait par la commune qui se fait rembourser par les propriétaires lors de la construction (ou de la vente) en fonction de la surface du lot. Le calcul se fait à partir de la dépense totale engagée, déduction faite des subventions perçues, sans actualisation liée à l'inflation. Ainsi la PVR sur Les Clots est de l'ordre de 5,54 €/m² pour les nouveaux habitants.

Chroniques villageoises.

14 juillet : une prise de la Bastille toujours recommencée !

Organisée par le Foyer des jeunes (la Fête, pas la prise de La Bastille !) le 13 juillet au soir: le rendez vous habituel était donné devant le local de la musique. Toujours au rendez-vous, nos musiciens de l'Espoir Musique, accompagnés par la fanfare de Colombier le Jeune ont entraîné les villageois, touristes et voisins venus nombreux jusqu'au chemin de Porteron au-dessus du lac. Après la musique, le feu d'artifice offert par la municipalité, avec les fusées qui se sont envolées et ont explosé, laissant dans le ciel des milliers d'étoiles multicolores, crépitantes s'éteindre dans la nuit sous les yeux émerveillés de la foule. Pour clôturer, le bouquet final fut une réussite, nous laissant ébahis tout en illuminant la nuit tombée. Le feu d'artifice terminé, nos musiciens ont rebroussé chemin, entraînant la foule jusqu'à la place du boulodrome, où ils ont enchaîné morceaux connus et inconnus. Un grand bravo et merci pour leur prestation. Ensuite ce fût au bal de commencer avec la sono qui a enflammé la piste jusqu'à tôt dans le matin, et la buvette qui ne désemplissait jamais !!! bravo à tous

Le lendemain, rendez-vous était donné, cette fois ci dans le boulodrome, où les boulistes organisaient le concours inter-associations. 22 quadrettes se sont formées et se sont affrontées sur les jeux. A noter, cette année, aucune quadrette n'a eu la « fanny ». La journée s'est terminée par le succulent repas servi par les boulistes, et récompensant la première et dernière quadrette, pour ne pas les nommer les vétérans et les chasseurs ! à vous de trouver le vainqueur !!

NB : La municipalité cette année, n'a pas pris la « fanny » comme l'année précédente, et se donne l'objectif de la victoire... pour la fin du mandat. Bravo à Cécile, Nathalie, Myriam, Daniel remplacé pour la dernière partie par Nicole.

Fête intergénération

Faisons un petit rappel sur l'historique de l'association. La Commission "Culture et jeunesse" du Conseil municipal avait émis l'idée de créer un événement festif pour fédérer le milieu associatif. Nous avons rassemblé toutes les associations intéressées par le projet et pour le mener à bien, il a paru nécessaire de créer une nouvelle association autour du lien entre les générations. Par votre présence, vous avez participé à la réussite de ce lien.

Le 22 août dernier, la première manifestation de l'association InterGénération s'est déroulée sous un soleil radieux. Il faut préciser que la météo était notre principale préoccupation. Accompagnée par une musique douce, diffusée par une multitude de haut-parleurs disséminés dans le village, le public déambule à travers les rues de Saint-Victor, rendues piétonnes pour l'occasion. Dès neuf heures du matin, les visiteurs découvrent le marché dédié aux producteurs, artisans locaux et exposants de talent. Déjà une activité importante se fait entendre sur la place de l'église, prise d'assaut par nos bambins, bien décidés à vendre leur coffre à jouets. Les jeux en bois à proximité des enfants connaissent alors un grand succès et il est difficile d'accéder à une partie. Les filles du village se sont mises en tête de maquiller les plus audacieux, quelle réussite ! Leurs stands s'affairent et les masques dessinés avec soin sur les visages juvéniles délivrent une surprenante authenticité. On voit

également se former deux groupes dirigés à « l'unis' sons » par la compagnie de même nom, vers les bois environnants pour de fabuleux contes animaliers. Aux dires des marcheurs l'envoûtement des paroles et musiques ravit les plus incrédules et étonnent l'assemblée. C'est à onze heures, que retentit l'Espoir Musique renforcé en ses rangs par les gars de Colombier le Jeune, venus prêter leur souffle en ces temps de vacances. Arrivée à la salle des associations, la musique résonne au son des trompettes et des tambours, devant les villageois et touristes festoyant à la buvette dressée pour l'occasion. Alors que l'odeur des grillades chatouille notre estomac, les élus (Député, Conseil Général, Communes voisines) nous font l'honneur de leur présence. Le verre de l'amitié précède un repas copieux pris après une longue file d'attente à l'ombre dans la cour de la Maison des Associations.



L'après midi, le public plus nombreux est venu écouter des jeunes chanteurs de l'école « Backstage » de Tournon, on peut apercevoir ci et là toute les générations rassemblées. Leurs applaudissements encouragent ces jeunes qui enchaînent les répertoires les plus variés. Cette prestation aussi généreuse que talentueuse nous laissera un souvenir plein d'émotion. Un grand merci à Geoffrey Vitti un professeur de talent.

Il est déjà tard, grâce à de nombreux bénévoles et les membres actifs de l'association, le transfert de l'ensemble repas et buvette s'opère vers le parking du boulodrome où se déroulera la deuxième partie de la fête. Après l'annonce du gagnant du panier garni, l'entourage du trampoline se fait noir de monde, en attente du numéro « Hors Cycle ». Les deux compères dont l'enfant du pays Jacques Schneider et Benoît Charpe nous offrent un véritable cadeau : leur numéro de cycle et monocycle sur trampoline récemment présenté à l'émission de Patrick Sébastien le plus grand cabaret du monde. Un véritable triomphe leur est fait et quelle joie, après le spectacle, de partager leur disponibilité et l'amabilité qui se dégagent de ces deux artistes. Un grand merci.



Juste un petit moment de répit, le temps de déguster un repas ardéchois de qualité et très vite une deuxième transformation s'impose pour assister au spectacle cabaret, les tables font place aux bancs, tandis que la buvette ne désemplit pas. Nous y sommes ! Les paillettes et les plumes des danseuses nous transportent pour deux heures de rêve dans la capitale. « Francegala » nous ravit les yeux de ses tableaux colorés, les chanteuses nous emportent dans des musiques nostalgiques. La scène et son chapiteau sont devenus magiques, oubliés les problèmes de fourniture ou de montage, place aux plaisirs. A peine remis de cette belle surprise, que certains se sentent des fourmis dans les jambes, le bal lance alors les tubes les plus connus et c'est sans réserve que nous nous agitons jusqu'à tard dans la nuit. La vingtaine de membres de l'association « Intergénération », remercions les nombreux bénévoles, les commerçants, les artisans, le conseil municipal mais aussi les sponsors et plus largement les habitants de Saint Victor qui ont participé de près ou de loin à cette fête ... et l'association accueille toutes les personnes intéressées par l'animation du village (fêtes, téléthon ...) ...

Commune et patrimoine.

Logement en rénovation.

L'appartement et la cage d'escalier situés à côté de la Maison des associations ont vu au sein de ses murs, les entreprises défiler, pour réaliser un « bon rafraîchissement », pour un coût total de 18 000 €.

Les entreprises retenues :

SARL BOURRET René, a changé les fenêtres côté nord, et a posé des tablettes sous toutes les fenêtres. Ce fut l'occasion de changer également les fenêtres côté nord du Foyer des jeunes.

L'entreprise MALSERT Hervé, a réalisé la mise aux normes de l'installation électrique, et posé un chauffage électrique avec des panneaux rayonnants dans la pièce de vie, ainsi qu'une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée ... le « poumon de la maison » !).

SARL PALISSE Gilbert a lessivé, déposé et posé le papier peint dans les chambres, le hall, la salle à manger, ainsi que dans la cage d'escalier. Il a réalisé les peintures des plafonds de la cuisine, du WC et de la salle de bain. Et pour finir, a vitrifié les parquets, et changé les faïences de la cuisine.

Les employés communaux ont, quant à eux, changé l'évier, le meuble, le mitigeur et le cumulus, ainsi que le WC. Ils ont rafraîchi les faïences de la salle de bain, repeint les fenêtres extérieures face sud ainsi que la porte d'entrée.

A ce jour, l'appartement est libre. Toute personne intéressée peut se renseigner à la mairie. Le prix de la location est de 500 €/mois.

Site Chantelermuze

Côté vacances.

De bons échos des touristes ayant séjourné sur le site. Nous remercions le secrétaire bénévole de l'Office de tourisme se joignant aux élus pour les pots d'accueil. Ils ont été bien appréciés de nos vacanciers, les gérants du camping/snack confectionnant des pizzas aux produits de pays (caillette ...), ce qui participe à les faire connaître.



Entre ciel et terre ... savoir faire, subtil équilibre...

Le camping a eu son affluence habituelle, les gîtes ont connu une légère baisse de fréquentation (surtout en début de saison) mais la piscine a enregistré 2 400 entrées (1700 en 2008) et la salle des fêtes de Pouyol a toujours son succès.

L'aménagement d'une aire de service pour camping-caristes a été réalisé par les employés communaux que nous remercions. Au fait, avez-vous remarqué le nouveau panneau informatif aux Clots ?

Nous participons au travail de la **Commission Tourisme et Communication de la Communauté de communes du pays de St Félicien.**

Celle-ci s'associe au travail des administrateurs et salariés de l'Office de tourisme pour élaborer un schéma de développement touristique cohérent sur l'ensemble des communes. Cela passe par la coordination entre les manifestations : Fête de la Reboule (Arlebosc), Fête de la chèvre (St Félicien), Intergénération (St Victor), Foire aux pommes (Pailhares) ... Cela passe aussi par une politique d'accueil : campings, gîtes, camping-cars ... avec des propositions d'activités (randonnées ...) ... tout cela dans le cadre du projet global sur le **Pays Ardèche Verte** qui se construit peu à peu.



Côté emploi.

Les producteurs de fruits et les élus se sont réunis au printemps afin de trouver une solution pour les salariés saisonniers hébergés sur leurs lieux de travail, souvent à la limite de la légalité (!). Afin d'éviter une telle situation, il a été convenu que ces personnes soient orientées vers le camping moyennant un coût de 3 € par nuitée (et par personne).

Groupe de travail "aire de jeux".

En avril dernier, afin de répondre à nos engagements pris à destination de la jeunesse, un groupe de travail a été constitué pour réfléchir aux possibilités d'aménagement d'une aire de loisirs dans le village.

Un site a été choisi : le terrain de basket et ses abords. Les quelques réunions qui se sont tenues ont permis l'élaboration d'un projet, dont l'accomplissement est prévu pour la fin de cette année.

Le projet se compose de deux parties :

* **Un terrain multi-sports**, d'une dimension de 10 m X 19 m, qui sera installé sur le terrain de basket. Cet équipement, doté d'un gazon synthétique, permettra la pratique, comme son nom l'indique, de multiples sports de ballon, tels que le football, le basketball, le handball ou encore le volley ball, voire même le hockey sur gazon. Ce terrain sera libre d'accès et les enseignantes de l'école du village y trouveront sans doute aussi de quoi occuper nos bambins.

* **Une aire de jeux**, dédiée plus particulièrement aux 3-8 ans, qui devrait comprendre une structure haute (cabane équipée entre autres d'un toboggan), une structure basse (par exemple un petit train), ainsi que plusieurs jeux à ressorts.

Cet espace de jeux sera aménagé sur la place située à côté du terrain de basket, juste devant les anciens vestiaires.

La réalisation de ce projet a fait l'objet d'un appel d'offres. La visite sur place est obligatoire pour toutes les entreprises candidates et le choix de celle(s)-ci se fera le 12 octobre 2009 lors de l'ouverture des plis.

Le groupe de travail est composé de : *Bernadette Blachon, Fabrice Comte, Nadège Frachisse, Myriam Jean, Daniel Jullien, Laurent Sapet, Nathalie Vilet.*

Terrains de tennis.



Les terrains de tennis sont réceptionnés depuis début juin, ils ont été timidement utilisés cet été

Les coûts de leurs rénovations se sont élevés à 47 979,72 euros. Ils ont été financés par une aide du conseil général de 20 000 euros, une participation du fonds de concours de la Communauté de communes du Pays de St Félicien de 10 000 euros et le reste sur les fonds propres de la commune

Pour l'instant, leurs réservations s'effectuent au secrétariat de mairie

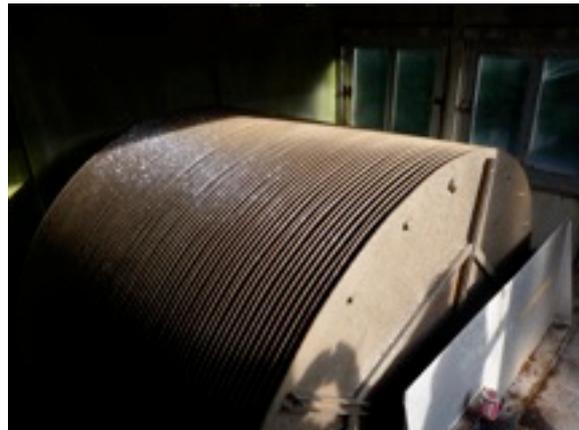
NB. Voir tarifs dans le tableau général (p. 17).

Station d'épuration du Charencey.

Le projet a pris du retard suite aux résultats de l'étude géotechnique qui a déterminé que le sous sol du terrain pressenti n'était pas apte à recevoir la station à cause d'une couche d'argile instable.

Une recherche de solution est actuellement en cours.

Ci contre : un "biodisque" de la station actuelle.



Bâtiment et cimetière de Deyras.

Afin de ne pas bâcler ce projet nous avons choisi de le retarder de quelques mois l'appel d'offre et le choix de la maîtrise d'œuvre aura lieu avant la fin 2009.

Pour le cimetière, les travaux de déplacement des tombes sont maintenant terminés. Le réaménagement de l'ancien cimetière est engagé. C'est une opération individuelle qui n'est pas toujours évidente. C'est la raison de notre exigence pour essayer d'obtenir un résultat acceptable dans l'alignement et le retournement des stèles. cela nous paraît important pour Deyras et ses habitants. Nous nous permettons d'insister auprès des familles concernées pour le réaliser au plus tôt. Enfin, nous rappelons qu'il est indispensable d'avoir l'aval de la mairie avant tout début de chantier. Merci.

Centre Communal d'Action Sociale

Le rôle du CCAS avait fait l'objet d'une présentation dans le bulletin municipal précédent. Depuis, quelques actions ont été entreprises et d'autres sont actuellement en réflexion.

Ainsi, le 27 mars dernier, le CCAS était partenaire de l'association Gym Santé Loisirs pour l'organisation d'une conférence sur le thème du don de moelle osseuse. Cette soirée, qui a rassemblé plus de 200 personnes, a largement fourni son lot d'émotions à l'écoute des différents témoignages qui se sont succédés. Certains sujets sont difficiles à évoquer, encore plus parfois à écouter, mais une jolie note d'espoir est venue clôturer ce moment avec la pré-inscription au don de moelle osseuse d'une cinquantaine de personnes.

Le CCAS a également été à l'initiative, le 16 mars, d'une rencontre entre tous les CCAS du canton sur le thème de la mise en application du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Il nous apparaissait en effet indispensable de coordonner nos moyens afin de faire face à l'afflux prévisible des nouvelles demandes. Il était ainsi "acté" qu'un emploi aidé (essentiellement financé par le Conseil Général) pourrait être créé sur le canton, pour une durée de 6 mois, afin de traiter tous ces nouveaux dossiers. Finalement, la surcharge annoncée n'a pas eu lieu, l'embauche non plus, du moins pour le moment.

Nous rappelons toutefois que vous pouvez obtenir des renseignements sur le RSA auprès de la mairie.

Dans un autre domaine, le CCAS réfléchit actuellement à l'organisation de formations "premiers secours", en partenariat avec l'ADPC (Association Départementale de la Protection Civile). De plus amples informations seront communiquées lorsque le projet aura été finalisé, nous espérons d'ici le 1^{er} trimestre 2010.

Enfin, pour finir sur une note plus festive, le CCAS organise le 22 octobre 2009 le traditionnel repas pour les + de 65 ans, et, courant décembre, la remise de colis pour nos aînés hospitalisés.

Quant à ceux que nous n'aurons pas pu rencontrer à ces occasions-là, nous ne les oublions pas pour autant et nous essayerons de prendre du temps pour partager un moment avec eux.

Les membres du CCAS : *Cécile Billon-Duplan, Bernadette Blachon, Nicole Cibaud, Pierre Desbos, Nadège Frachisse, Daniel Jullien, Brigitte Saunier, Nathalie Vilet.*



Pouvons-nous voir le monde tel qu'il est ?

Du côté de la Communauté de communes du Pays de St Félicien.

CENTRE AERE « LES PETITES CANAILLES »

Cette année, sous la gestion de la Communauté de communes, le centre aéré a ouvert ses portes du 6 juillet au 14 août 2009. Sous la direction de Vanessa Trollat et des animatrices Ludivine, Léa, Aurélia, Manon, Alexia et Sophie un nombre important d'enfants ont fréquenté le centre, venant soit des 7 communes représentant la Communauté de communes du pays de St Félicien, et d'autres des communes voisines St Jeure d'Ay, Préaux, Etables, Lemps, Satillieu... Les plus grands sont venus la semaine et pour les plus petits, ils ont eu la possibilité de faire une coupure en ayant le mercredi à la maison. La promenade jusqu'au snack avec le repas de midi 'frites au menu' et la plongée dans l'eau chaude de la piscine l'après midi, était le programme du mardi pour les plus petits, et du mercredi pour les plus grands.

Tout un programme !

1^{ère} semaine.

Les activités des "petites canailles" ont démarré le 6 juillet, sous le thème «**d'une goutte à l'océan**». Les enfants au nombre de 31 se sont retrouvés au Centre aéré sous la responsabilité de Vanessa Trollat et de ses animatrices :.. Le vendredi, le jour de la sortie, ils ont découvert après un agréable pique-nique, "l'Aquarium des tropiques" d'Allex.



2^{ème} semaine.

Nos 22 petites canailles ont «travaillé» à «**devenir acteur**» grâce à l'intervention de Bérénice Chaney de Préaux. Dans un laps de temps très court, ils ont montré leur talent de comédien et comédienne, en jouant devant un public venu nombreux ce vendredi 17 juillet.

3^{ème} semaine.

Sous le thème "**le tour du monde en 5 jours**", les 22 petites canailles, ont reçu le groupe Dembéle du Burkina Faso, le jeudi 23 juillet.

Les enfants ont pu par des moments d'écoute et de partage, à travers la musique et les danses traditionnelles, découvrir l'Afrique de l'Ouest. Avec le groupe Dembélé et les monitrices les enfants ont joué et dansé au rythme du djumbé et des maracas.....

Le vendredi les "Canailles" ont rencontré les "Castors" (centre aéré de Vion) sur le complexe de St Jean de Muzols où jeux, bataille d'eau, fous rires étaient au rendez vous.

4^{ème} semaine.

Sous le thème "**nos amis les animaux**", les 40 enfants ont créé des chansons , fabriqué et emporté chacun une petite vache. Le vendredi, jour de la sortie, les enfants sont allés à la rencontre d'*Evelyne Molle* (ancienne directrice du centre aéré) qui leur a fait découvrir son centre équestre 'Soleil dad' à Boulieu les Annonay. Le matin sous forme d'atelier, les petites canailles ont brossé, donné à manger et enfin monté poneys et chevaux pour les plus grands. L'après midi s'est déroulé sous forme de jeu 'le poney game'. Tous sont repartis avec le diplôme du 'baptême de poney" qu'ils ont été fiers de montrer à chaque parent.

5^{ème} semaine.

Début Août, sous le thème "**Nature, environnement et monde féérique**", les 26 petites canailles se sont plongées dans l'imaginaire via des activités proposées par les animatrices.

Les enfants ont terminé la semaine par la sortie du Vendredi à la "Forêt des contes en Vocance", à Villevocance ...

... captivés par les contes de Enrique, l'accompagnateur, près de la rivière.



Bulletin intercommunal n° 2.

La **Communauté de communes du Pays de St Félicien** a réalisé le deuxième numéro de son bulletin. Il est distribué par voie postale à tous les habitants du territoire. Vous le trouverez aussi dans les commerces.

Paysage du territoire de notre Communauté de Communes ... où ?

Projet "structure petite enfance".

Les habitants des 7 communes du "Pays de St Félicien" ont reçu par courrier un questionnaire d'enquête permettant d'inscrire les besoins de chacun. Trois réunions publiques ont eu lieu : à St Félicien, Colombier le Vieux, St Victor. Enquête (68 retours de questionnaires) et réunions ont permis de réaliser un bilan avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA). En conclusion, en tenant compte de toutes les données, il ressort un besoin de garde à temps plein de 26 enfants de 0 à 3 ans. De plus, des besoins dans la jeunesse ont été mis en évidence lors des trois réunions publiques.

Afin de compléter l'information, le groupe de travail de la Communauté de communes est allé visiter trois réalisations : St Etienne de Lugdars (micro-crèche), Monastier sur Gazeille (multi-accueil avec antennes relais dans les villages, géré par la CC locale), Etables (crèche avec l'association Croque Lune). Des pistes sont explorées avec la CAF et la MSA (notamment autour d'un contrat enfance-jeunesse permettant l'embauche d'animateur(trice) ...).

Le groupe de travail "petite enfance" se réunit fin novembre pour avancer dans la mise en place du projet. (NB Tableaux : source Communauté de communes Pays St Félicien)

TRANCHE D'AGE DES ENFANTS	Arl	Boz	Col	Pail	St Fel	St Vic	Vau	T
0 à 3 ans	1	2	10	4	11	9	4	41
4 à 6 ans	1	7	6	5	4	5	2	30
Total	2	9	16	9	15	14	6	71
Si une crèche se crée : souhait de l'utiliser	A	B	C	P	SF	SV	V	T
OUI	2	6	10	4	11	9	4	46
NON		1	1	1	3	2		8

cueil dans les commu	NOMBRE D'ELEVES		
	ECOLE	CANTINE	GARDERIE
ARLEBOSC	13	6	.
BOZAS	.	.	.
COLOMBIER LE VIEUX	75	20	10
PAILHARES	.	.	.
SAINT FELICIEN	156	55	15
SAINT VICTOR	90	45	20
VAUDEVANT	.	.	.
TOTAL	334	126	45



NOMBRE DE NAISSANCES SUR LE TERRITOIRE PAR COMMUNES				
COMMUNES	2006	2007	2008	1 ^{er} trim 2009
ARLEBOSC	2	5	6	1
BOZAS	2	1	2	2
COLOMBIER LE VIEUX	15	6	9	2
PAILHARES	1	1	0	1
SAINT FELICIEN	8	5	9	2
SAINT VICTOR	9	16	10	3
VAUDEVANT	2	2	2	1
TOTAL	39	36	38	18

Informations citoyennes

Le Parlement français : l'Assemblée Nationale (et le Sénat).

“Partout où se trouvent réunis ses représentants, là est l'Assemblée Nationale” ...

... cet extrait du Serment du Jeu de paume, qui aujourd'hui encore accueille tout voyageur à la station Assemblée Nationale du métro parisien révèle à quel point cette chambre se définit plus par le symbole de la démocratie représentative qu'elle constitue que par l'attachement à un lieu ou à une tâche particulières.

1. Traces d'histoire.

Depuis l'invention de la démocratie à Athènes il y a 2 500 ans – démocratie encore bien limitée – il y a une symbolique de ce “rassemblement” de représentants de citoyens débattant de la meilleure façon de gouverner pour le bien commun. Une exploration des pratiques “démocratiques” dans le monde nous ouvrirait à des formes étrangement ressemblantes : des Cosaques du Don aux assemblées villageoises des Afars d’Ethiopie ou au “pow wow” des “Indiens d’Amérique”.

Pour revenir “chez nous” qui ne sommes pas le centre du monde, n'oublions pas que l'histoire de l'Assemblée nationale est aussi ancienne que celle de la République (*Res Publica* : la chose publique). Les fameux Etats généraux qui occupent nos livres d'histoire quand sonne l'été 1789 ne se déclarèrent-ils pas Assemblée nationale Constituante visant à modifier la structure même de l'Etat. ?

2. Pouvoir : entre la liberté et la loi.

Les sociétés humaines ont inventé à mesure et sous toutes les latitudes des “institutions” pour assurer leur stabilité, leur perpétuation. On pourrait commencer par le pouvoir donné au chasseur le plus fort pour nourrir le groupe et le protéger ... et sauter les millénaires pour se poser la question : si le chef ne tient plus son pouvoir de la force physique, si le chef ne tient plus le pouvoir de la délégation qu'une puissance surnaturelle lui a donné, s'il ne tient plus son pouvoir de Dieu même, et que la croyance collective ne lui donne plus cette légitimité, comment faire ? si nous organisons nous-mêmes les lois, comment pouvons-nous établir des règles du pouvoir capables de produire les lois nécessaires à l'équilibre collectif et la liberté de chaque individu de ne pas y être absolument soumis ?

Ainsi a-t-on inventé des systèmes d'organisation politique dans lesquels les individus deviennent citoyens et choisissent leurs représentants dans certaines structures de l'Etat. Certaines, seulement, car afin de ne pas concentrer les pouvoirs sur la même personne, afin de réguler au mieux cette démocratie, nous distinguons les pouvoirs législatif, exécutif, judiciaire. Pour ce dernier les citoyens participent au jugement (convocation avec obligation d'obéir pour être juré) dans le cadre de lois que leurs représentants ont votées. L'établissement de ces lois, qui évoluent dans le temps, avec la société, sont l'œuvre du Parlement.

3. Les Républiques se suivent ... mais ne se ressemblent pas trop !

En France, les Républiques se sont suivies, soubresauts de l'histoire, rapports de force internes et externes (conquêtes, guerres ...). Chacune d'entre elles est fondée sur une Constitution spécifique.

Rappel : après une Ière République très courte après la Révolution de 1789, que l'Empire achève, nous avons une II ème République qui va durer aussi peu entre 1848 et 1851, achevée par l'Empereur suivant (décidément !). Nous entrons dans la III ème République après la défaite face à la Prusse et l'écrasement sanglant de la Commune de Paris en 1871 (Constitution 1875). Ce 3ème épisode va durer plus longtemps puisque ce sont les pleins pouvoirs accordés au maréchal Pétain qui vont achever cette longue période (et la IIIème République !) en juin 1940 quand l'armée allemande est aux portes de Paris ...

... Le gouvernement provisoire issu de la Résistance va être l'ébauche d'une IV^{ème} République qui va, de 1946 à 1958 assurer les reconstructions ... peu solides pour ce qui est des institutions ... Cette 4^{ème} version de la République va s'écrouler, notamment sur la question de l'Algérie avec le retour du général de Gaulle et la promulgation de la V^{ème} République dans laquelle, le Parlement se trouve limité par le pouvoir du président de la République qui se contentait auparavant "*d'inaugurer les chrysanthèmes*" (de Gaulle Dixit). Dans la Constitution de la V^{ème} République, le président, élu au suffrage universel direct, est placé au centre des institutions : il nomme le Premier ministre (issu de la majorité parlementaire à l'Assemblée nationale) et dirige le Conseil des ministres, il a le pouvoir de dissoudre l'Assemblée nationale devant laquelle il n'est pas responsable. L'Assemblée nationale ?

4. Les 2 chambres du Parlement français sous la V^{ème} République.

Avec le Sénat, l'Assemblée nationale est l'une des deux chambres du Parlement. Le premier représente plutôt les collectivités territoriales (communes, départements) par lesquelles ses membres sont élus. La seconde représente plutôt les citoyens par son mode d'élection au suffrage universel direct. Ces deux "Chambres" constituent le pouvoir législatif "en face" du pouvoir exécutif issu du président de la République (et de "son" gouvernement).

* L'Assemblée nationale : trois missions.

1. **Le vote des lois** est l'attribution première de l'Assemblée nationale. La Constitution énumère une liste limitative de domaines réservés à la loi, les autres ont un caractère réglementaire qui relève du gouvernement. Même dans le domaine réservé, c'est le gouvernement qui a la maîtrise de l'ordre du jour : c'est le Premier ministre qui décide d'inscrire tel ou tel projet à l'ordre du jour. Une loi est alors issue de "projet" de loi (déposé par le gouvernement) que de "proposition" (préparée par le Parlement) d'autant que le gouvernement peut contourner les amendements des députés par la procédure du vote bloqué ou en engageant sa responsabilité sur le vote d'un texte (article 49-3).

2. **La loi de finances** suit une procédure d'adoption différente des autres lois et confère à l'Assemblée nationale un rôle important sur le budget de l'Etat, appuyée par la Cour des comptes dans le contrôle de l'exécution des lois de finances.

3. Le rôle de **contrôle du gouvernement** qu'elle détient en propre puisque le gouvernement n'est pas responsable devant le Sénat. Ce rôle se traduit par le vote de la confiance au gouvernement qui peut intervenir soit à l'initiative de ce dernier (article 49-1) soit à celle des députés (en général issus de "l'opposition" : il en faut au moins un dixième), sous la forme d'une "motion de censure" (article 49-2). Dans l'histoire de la V^{ème} République, une seule motion a abouti à la démission du gouvernement (en 1962).

* L'Assemblée nationale : moyens, statuts.

La Constitution prévoit le statut des députés, organise leur suppléance, énonce les incompatibilités (avec des emplois, par exemple dans des entreprises recevant des aides des collectivités publiques), l'interdiction de certains cumuls de mandats (député et sénateur, député et ministre) mais en autorise d'autres encore assez nombreux (député et maire par ex). La Constitution prévoit aussi plusieurs immunités : les députés sont à l'abri de poursuites civiles ou pénales pour les opinions ou votes émis pendant leur mandat et pour les délits commis en



dehors des fonctions, les poursuites ne peuvent être lancées qu'avec l'accord du Bureau de l'Assemblée nationale.

Les députés sont élus selon un scrutin uninominal majoritaire à deux tours dans chacune des 577 circonscriptions. Une circonscription est un découpage de territoire électoral, unité de base de l'élection d'un député (mandat de 5 ans). Celui-ci n'a pas de mandat impératif de "ses" électeurs, il ne représente pas leurs intérêts, il est leur "représentant" pour établir les lois de la République. Les députés sont organisés en groupes politiques correspondant à un ou plusieurs partis, cette organisation permettant l'accès à la parole. Ils sont répartis en commissions "ordinaires" (lois, finances ...) préparant le travail législatif ou "spéciales" (sur un sujet particulier ou en commission "d'enquête"). Les députés élisent, pour la durée du mandat, le président de l'Assemblée nationale en charge de l'organisation des débats. Ils peuvent interpellier l'exécutif dans les séances hebdomadaires de questions au gouvernement.

* **Le Sénat** : c'est la seconde chambre du Parlement en France. Fruit de l'histoire constitutionnelle de la France, il fera l'objet d'un article dans un prochain numéro de "La Feuille de chêne" ...

... à suivre ...

NB Scrutin uninominal majoritaire à 2 tours.

Les candidats se présentent (uninominal) - s'ils ont les qualités légales requises - à un premier tour. Si aucun n'obtient la majorité absolue des suffrages (exprimés) il y a un second tour où peuvent se présenter plusieurs candidats du premier tour. Celui (celle) qui arrive en tête des suffrages est élu(e).

... Dans le flux du temps ...

<i>Bienvenue au monde</i>					NAISSANCES
ANDRE	Yanhaël			les Clôts	13 janvier
COMTE	Flavien			les Clôts	27 juin
FOURNIER	Lilou			la Brousse	02 février
GOUDARD	Maïwenn			Deyras	1 octobre
JOLIVET	Léna			les Clôts	2 juillet
MELEARD	Maïwen			Liverset	7 mai
OLIVIER	Lucie			Royol	23 juillet
PETIT--SAVARY	Nathanaël			le Village	11 mars
TARDY	Mahé			Grenouillat	27 avril
VALAYER	Angélyne			Deyras	26 août
<i>Nouveaux liens</i>					MARIAGES
ANTRESSANGLE	Laurent	FOUARD	Véronique	La Rivoire	11 juillet
BERGER	Benjamin	GOUY	Joëlle	Lachaux	11 juillet
BONI	Bruno	VERT	Emilie	Les Clôts - Fontanet	12 septembre
BRUN	Olivier	MARTIN	Nadège	Navas	13 juin
CIZERON	Patrice	RICHIOUD	Corinne	Les Traverses	25 juillet
DEMONTEIL	Guillaume	BOUCHET	Aurélie	Le Village	8 août
FLAGET	Fabrice	LARNAUD	Isabelle	Petit Gonnard	29 août
GONNARD	Serge	MORFIN	Corinne	Deyras	4 juillet
VEYRAND	Jean-Marie	JULLIEN	Aurore	Réat	27 juin
<i>Vive mémoire</i>					DECES
BOBICHON	Roger			Les Clôts	20 mai
EUSEBE	Ginette			Les Clôts	25 mars
JULIEN	Maurice			Les Peyrots	10 avril
MAISONNEUVE	Laurent			Vignet	19 mars
PONSON	Marie Rose			Les Clôts	4 septembre

St VICTOR / TARIFS SERVICES PUBLICS à partir du 01/01/2010 (euros)

Tennis	5	Par heure et par court		
	15	Par semaine		
	60	Par année		
	100	Caution badge et clés		
Poids Public	3,7	Pesée de moins de 5 tonnes		
	4,1	Pesée = ou > à 5 tonnes		
Concession cimetièrè	94	par m ² - trentenaire		
	57	par m ² - quinze ans		
	230	Case colombarium -30 ans		
Taxe d'Assainissement	0,72	par m ³ d'eau consommée		
Droit de place	8	Journée		
	118	annuel		
Occupation du domaine public	2,8	le m ² + fixe de 15,25 Euros		
Salle des Fêtes de Deyras	116			
Salle des Fêtes de Pouyol	318	Particuliers contribuables de la commune		
	518	Particuliers et associations		
	100	Associations de la commune 1ère location de l'année		
	190	Location hors samedis, dimanche et fêtes		
	135	Petite salle + cuisine + bar		
	270	Salle sous-sol particuliers contribuables de la commune		
	467	Salle sous-sol		
	492	Les deux salles particuliers contribuables de la commune		
	685	Les deux salles		
	132	Salle sous-sol (la demi journée) contribuables de la commune		
Bibliothèque	8	par famille et par an		
Garderie Périscolaire	0,8	la demi-heure		
Piscine	16,5	Carte enfant moins de 12 ans		
	21	Carte adulte		
	1,95	Entrée enfant moins de 12 ans		
	2,4	Entrée adulte		
Camping	11,5	forfait 2 adultes + emplacement + véhicule		
	2,9	Adulte supplémentaire		
	1	Enfant moins de 7 ans		
	2,5	branchement électrique		
	3	Tarif course Ardéchoise par personne et saisonniers		
	3	Centre Aéré ou groupe de plus de 15 par personne		

Du côté des encombrants :

Ouverture les premier et troisième samedi du mois entre 9 h et 11 h 30.

Merci de respecter les consignes de tri ... et d'avoir un minimum de comportement civique !

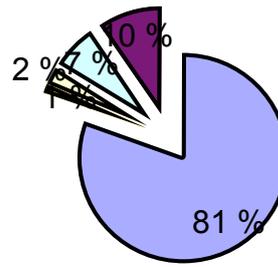
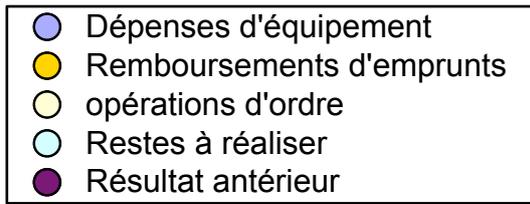
Ci-contre, un dépôt laissé par une personne aussi irresponsable qu'anonyme !



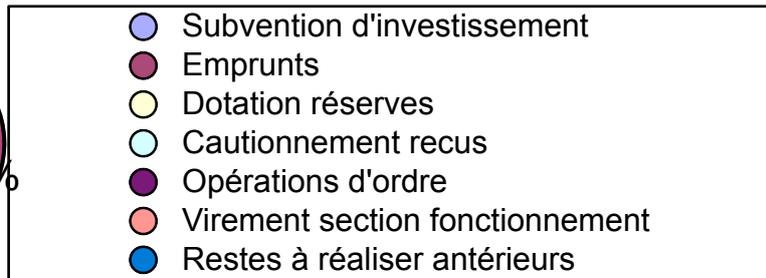
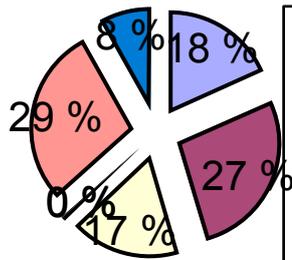
Budget Commune (en euros)

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	118 312,37	Atténuation de charges	2 000
charges de personnel	177 200	Produits de services	53 500
Autres charges gestion courante	229 598	impots et taxes	161 102
charges financières	16 658	Dotations et participations	379 233
charges exceptionnelles	2 300	Produits de gestion courants	75 200
dépenses imprévues	8 700	Produits financiers	80
Virement section d'investissement	380 935,25	Produits exceptionnels	1 300
		Résultats antérieurs	261 288,62
	933 703,62		933 703,62
Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
Dépenses d'équipement	1 064 419	Subvention d'investissement	24 1250
Remboursements d'emprunts	13 467	Emprunts	36 0645
opérations d'ordre	31 000	Dotation réserves	229 640,47
Restes à réaliser	87 386,82	Cautionnement recus	3 000
Résultat antérieur	125 880,90	Opérations d'ordre	1 000
		Virement section fonctionnement	380 935,25
		Restes à réaliser antérieurs	105 683
	1 322 153,72		1 322 153,72
Budget Assainissement		(voir graphiques en page 2)	
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	8 622,3	Taxe d'assainissement + bran	16 600
Amortissement travaux	9 005,27	Subvention budget communal	2 300
Virement section d'investissement	5 198,21	Amortissements subventions	3 925,78
	22 825,78		22 825,78
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Amortissement subventions	3 925,78	Subventions	17 1850
Travaux	600 000	Emprunts	428 150
Résultat antérieur	12 112,68	Dotations réserves	1 834,98
		Virement section de fonctionne	5 198,21
		Amortissement travaux	9 005,27
	616 038,46		616 038,46

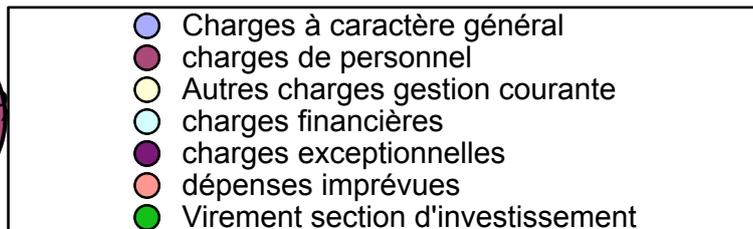
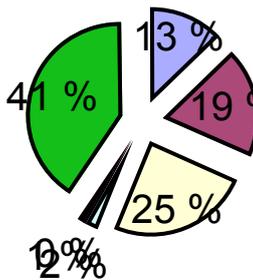
Budget Commune Investissement Dépenses.



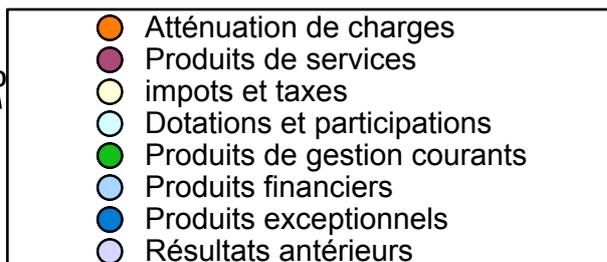
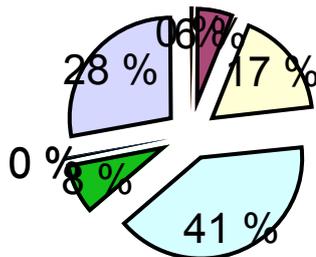
Budget Commune Investissement Recettes



Budget Commune Fonctionnement Dépenses



Budget Commune Fonctionnement Recettes



Calendrier des Fêtes et manifestations.

Samedi 10 octobre	ADAPEI	Opération Brioches
Dimanche 11 octobre	Amicale boules	Assemblée Générale
Dimanche 18 octobre	Chantelermuze	Journée du Goût
Jeudi 22 octobre	CCAS	Repas "plus de 65 ans" (restaurant Marmey)
Samedi 24 octobre	Classes en 9	Repas salle des fêtes de Pouyol
Vendredi 30 octobre		Réunion Calendrier
Mercredi 11 novembre		Commémoration Armistice
Samedi 14 novembre	Les Brins d'Argent	Repas dansant salle des fêtes de Pouyol
Vendredi 20 novembre	Com Pays Ay Doux	Rencontres Solidaires Ardèche Verte (Pouyol)
Samedi 21 novembre	APEL	Concours de Belote et loto
Samedi 28 novembre	USCF	Soirée Dansante salle de Pouyol
Samedi 5 décembre	Amicale boules	Quadrettes sociétaires à 15 h
4-5-6 décembre		Telethon
Samedi 12 décembre	Foyer des jeunes	Assemblée Générale
Samedi 12 décembre	APEL	Arbre de Noël salle des fêtes de Pouyol
Dimanche 20 décembre	Amicale boules	32 Quadrettes 3ème et 4ème division officiel
Dimanche 27 décembre	Espoir Musique	Concours de Belote et loto (Salle Pouyol)
Jeudi 31 décembre	CFB	Réveillon salle des fêtes de Pouyol

Informations.

* **Bilan de l'opération "brioches"** : 1 883 €. Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la distribution.

* **Bibliothèque** : nouveaux horaires à partir du 1^{er} octobre 2009 :

Mercredi : 17 h - 18 h / Samedi : 10 h - 11 h 30

Les bénévoles sont les bienvenus.

Pour ses 10 ans, l'équipe de la Bibliothèque organise un spectacle le jour du mardi Gras (16 février 2010) avec la Compagnie du Beau Sauvage ... réservez la date et ... préparez les déguisements !

...les "Indiens" nous ont laissé de beaux messages de paix et de respect des milieux de vie ...



Ont participé à la réalisation

La Feuille de chêne n°3 :

Maurice Audras, Geneviève Bouvet,
Jacques Deplace, Jean Dodet,
Nadège Frachisse, Myriam Jean,
Daniel Jullien, Philippe Larnaud,
Serge Dupré, Nathalie Vilet.

N'hésitez pas à faire part de vos remarques (que nous espérons bienveillantes) et de vos propositions (que nous savons pertinentes).